

Questions orales

Il n'est pas sans savoir que le 31 mars, le mandat d'Entreprise Cap-Breton a expiré et que le gouvernement a promis la mise en oeuvre d'un nouveau programme de développement régional avant le 1^{er} juillet. Comme le premier ministre le sait, le Cap-Breton est aux prises avec de graves problèmes économiques. Le chômage est en hausse et on assiste sans cesse à des fermetures et des faillites. Le premier ministre pourrait-il nous dire quand ce nouveau programme de développement régional, qui succède au programme Entreprise Cap-Breton, sera annoncé et mis en oeuvre?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je ne peux répondre qu'à la partie de la question qui touche la Société de développement du Cap-Breton, et non Entreprise Cap-Breton. Mon collègue pourra peut-être traiter de cet aspect de la question.

En ce qui concerne la Société de développement du Cap-Breton, nous travaillons très étroitement avec le conseil d'administration et le syndicat pour voir s'il est possible de mettre en place une entreprise plus viable. J'ai bon espoir d'en arriver à une solution, étant donné l'esprit de coopération qui anime le syndicat et la direction depuis trois ou quatre mois. Je suis donc plus optimiste au sujet de l'avenir de la Société de développement du Cap-Breton.

Pour ce qui est des autres aspects d'Entreprise Cap-Breton, mon collègue pourra peut-être ajouter à ce que j'ai dit.

M. Russell MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): En toute déférence, monsieur le Président, je voudrais préciser que le premier ministre et le ministre savent pertinemment que la Société de développement de Cap-Breton n'a rien à voir avec Entreprise Cap-Breton.

J'ai posé cette question parce qu'un organisme a disparu et que le gouvernement a promis aux gens du Cap-Breton de mettre en oeuvre un autre programme de développement régional. Je ne pense pas que c'est trop demander au premier ministre et au gouvernement de nous dire quand ils entendent tenir leur promesse, surtout quand on sait que le délai qu'ils ont eux-mêmes fixé pour remplacer cet organisme doit arriver à expiration dans deux semaines à peine. Quand ce nouveau programme va-t-il être mis en place?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le ministre a déjà précisé la position du gouvernement. Nous sommes très inquiets de la situation au Cap-Breton. Autant que je me rappelle, les temps sont durs depuis 30 ou 40 ans au Cap-Breton. Les gouvernements qui se sont succédé se sont attaqués, avec plus ou moins de succès, aux graves problèmes structurels de l'économie de la région.

• (1500)

Nous avons commencé avec Entreprise Cap-Breton. Nous avons remporté certains succès et, comme le rapport le signale, nous avons essuyé certains revers. Selon certains observateurs de l'extérieur, il était beaucoup trop coûteux d'attirer des emplois au Cap-Breton grâce à certains des programmes que le gouvernement précédent et nous-même avons lancés.

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique, que le premier ministre McKenna considère comme la plus importante agence de développement régional jamais mise en place dans la région de l'Atlantique, contribue de façon importante à la réussite de certaines entreprises au Cap-Breton, mais nous sommes conscients du problème que mon collègue soulève.

Nous savons aussi très bien que, depuis des décennies, nous sommes incapables, en tant que pays, de régler comme il se doit certains des graves problèmes qui assaillent le Cap-Breton. Je tiens à garantir à mon collègue que le gouvernement fédéral, en collaboration avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, fera encore davantage d'efforts pour parvenir à une plus grande prospérité et à une meilleure justice sociale dans tout l'est de la Nouvelle-Écosse et au Cap-Breton.

* * *

LES AFFAIRES CONSTITUTIONNELLES

Mme Deborah Grey (Beaver River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Affaires constitutionnelles.

Le gouvernement a fait connaître son opposition à la souveraineté-association et a déclaré que le Québec pourrait négocier la souveraineté, mais pas l'association. Le gouvernement fait écho à des déclarations qu'ont faites des porte-parole du Parti réformiste, au cours des 18 derniers mois, et qui faisaient savoir aux Québécois qu'il y aurait un prix à payer pour la séparation.

Le gouvernement va-t-il également signifier son opposition au fédéralisme asymétrique, c'est-à-dire va-t-il déclarer qu'il est inacceptable, dans un véritable système fédéral, d'accorder à une province des pouvoirs que les autres provinces n'auraient pas?

Le très hon. Joe Clark (Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, j'espère que la petite coalition entre le Parti réformiste et le Bloc québécois leur permettra de régler les petites divergences qu'ils pourraient avoir.

Permettez-moi de tirer une chose au clair. Le Parti réformiste du Canada présume que le Québec va se séparer. Mon parti ne souscrit pas à ce point de vue, pas plus d'ailleurs que la majorité des Canadiens.